

**MAIRIE  
DE SAINTE-CROIX**

**INFORMATIONS COMMUNALES DU 08 NOVEMBRE 2023**

**PRÉSENTS** : MONGE Nadine, POULET André, BIZOUARD Thierry, LEBAILLIF Danièle, HOTTE Jean, BAUDOUIN Joëlle, ARCHINARD Stéphane. LAMBERT Christian

**ABSENT EXCUSE** :

**ABSENT** : NGOC Marie

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : LEBAILLIF Danièle

**ORDRE DU JOUR** :

**Approbation du PV du 26/09/2023**

**Délibération n° 1 : Demande de subvention Radio Diois**

**Délibération n° 2 : Délibération tarif de l'eau et de l'assainissement**

**Délibération n° 3 : Déclassement chemin rural N°6**

**Délibération n° 4 : Délibération aide financière classe découverte**

**Délibération n° 5 : Délibération tarif périscolaire**

**INFORMATIONS**

**Lecture du courrier des habitants du Bourg**

**Schéma directeur cycliste**

**Mot des enfants**

**Composteur**

**Conseil d'école**

**Autorisation de voirie**

**Fontaines**

**Déco de Noël**

**Noël du 3ème Age**

**Vœux et galettes**

**Questions diverses.**

-----  
**Approbation du PV du 26 septembre 2023**

**VOTE** : 7 VOIX POUR,

1 ABSTENTION Baudouin Joëlle qui n'était pas présente au CM

**Délibération n° 1 : Demande de subvention Radio Diois**

La radio locale nous demande une subvention pour l'année 2024

**VOTE** : 7 VOIX CONTRE

1 VOIX POUR Baudouin Joëlle

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite

**Délibération n° 2 : Délibération tarif eau et assainissement**

Nous avons en novembre dernier pris une délibération concernant le tarif de l'eau et de l'assainissement. Même si les tarifs étaient inchangés.

En rédigeant la délibération il y a eu deux erreurs que nous devons rectifier avec une nouvelle délibération.

## EAU POTABLE

Abonnement /an et par foyer 94.00 €  
Prix du M3 consommé 1.50 €

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Abonnement / an et par foyer 50.00 €  
Prix du M3 assaini 1.35 €

Forfait de 36.5 M3/an / personne pour les usagers alimentés par une source autre que le réseau public d'eau potable et déversant les eaux usées dans le réseau public d'assainissement. Le prix du M3 est toujours 1.35€.

Le tarif de branchement à l'eau potable reste inchangé soit :500.00 €  
ainsi que celui au réseau collectif d'assainissement soit :1 500.00 €

## **VOTE : 8 VOIX POUR**

### **Délibération n° 3 : Déclassement chemin rural N°6**

Suite à une demande de la famille Poncet nous allons adresser une attestation au cadastre en leur indiquant que le chemin rural N°6 n'est pas un chemin classé au patrimoine privé de la commune. Ce chemin n'est plus dans l'inventaire des chemins ruraux depuis au moins l'année 2000, donc nous n'avons pas besoin de délibérer.

### **Délibération n° 4 : Délibération classe de neige**

Les enfants de l'école de Sainte-Croix partent en classe de neige du 15 janvier au 19 janvier 2024 à Lus La Croix Haute.

Une participation est demandée à la commune.

Le Conseil Municipal décide de donner la somme de 90.00 euros par enfant de la commune, scolarisé à l'école de Sainte-Croix.

## **VOTE : 8 VOIX POUR**

### **Délibération n° 5 : Délibération tarif périscolaire**

Afin de pouvoir renseigner le logiciel AGEDI en vue des inscriptions au périscolaire à partir de janvier 2024, nous devons modifier la délibération des tarifs, même s'ils restent inchangés.

Le matin forfait de 30 minutes soit 0.50€

Temps du repas 1h50 soit 1.83 €

## **VOTE : 8 VOIX POUR**

## **INFORMATIONS :**

### **Lecture du courrier des habitants du Bourg.**

Chaque conseiller a pris connaissance du courrier venant des habitants du Bourg.

Depuis de nombreuses années les riverains du chemin des Bouanes nous alertent sur la dangerosité du chemin. Les voitures, mais aussi les tracteurs, les quads et les vélos y circulent à une vitesse inconsidérée. Chacun pensant être seul.

Des habitants y vivent, de nombreuses personnes (habitants la commune ou pas) empruntent ce chemin puisqu'il relie la commune de Sainte-Croix à celle de Ponet ST Auban, et de Die.

Le stationnement pose toujours problème, les panneaux posés par la commune sont peu respectés.

Certes, la gendarmerie passe, mais cela ne suffit pas.

Dans ce courrier de nombreux reproches sont fait à la commune, nous ferons une réponse.

Le Conseil Municipal n'approuve pas la proposition faite, à savoir que le chemin ne soit réservé qu'aux riverains.

### **Schéma directeur cycliste**

Peu d'info suite à la réunion des Maires de la semaine passée.

Un rendu sur l'état des lieux sera fait prochainement.

La commune de Sainte-Croix et celle de Ponet ST Auban ont insisté sur le fait que la piste cyclable devait se faire sur la D 93

### **Mots de enfants**

Les enfants ont déposé un mot dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Ils souhaiteraient un tobogan plus grand.

Il faut savoir que le parc actuel est conçu pour les enfants de moins de 12 ans et sous la surveillance des parents.

Si nous installons d'autres jeux, le règlement ne sera plus le même. Le parc devra alors être fermé, le sol devra être modifié et d'autres règles de sécurité seront obligatoires.

Un nouvel aménagement pourra peut-être être intégré à l'aménagement de la partie herbée du parking.

### **Composteur**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, plus aucuns déchets végétaux dans la poubelle ménagère.

Beaucoup de personnes de la commune le font déjà sans avoir un composteur.

Si les habitants souhaitent que la commune en pose un collectif, cela sera possible à condition d'avoir un responsable qui le gèrera.

### **Conseil d'école.**

Suite au conseil d'école d'hier.

Effectif 19 enfants. Prévision pour la prochaine rentrée certainement 19 enfants.

Divers projets sont prévus pour l'année scolaire : un mini festival consacré au cinéma, des rencontres sportives, un projet alimentation avec Valdequint, un projet jardin et ATE. Avec le parc, un projet sur le Gypaète avec une restitution au monastère.

A partir du mois de janvier, les inscriptions au périscolaire se feront par internet sur le logiciel AGEDI.

Le conseil municipal valide le renouvellement de la convention ATE et jardin.

### **Fontaines**

Nos fontaines sont toujours fermées, nous n'avons aucune info concernant l'alerte sécheresse !

Ce qui est sûr, c'est qu'à partir de 2023, nous allons être taxé sur la totalité de l'eau prélevée, fontaines comprises. Pour l'instant nous ne connaissons pas les taux, mais cela demande réflexion

### **Autorisation de voirie**

Nous avons enfin reçu l'autorisation de voirie pour les écluses. Les panneaux sont en commande.

### **Décorations de Noël :**

Non décorations sont vieillissantes et rares. Thierry BIZOUARD regarde de son côté afin d'en trouver au meilleur prix.

### **Noël du 3ème Age**

Le 15 décembre à partir de 18h30 sera organisé un apéritif dinatoire

Comme l'année dernière, il sera précédé par un temps de jeux.

### **Vœux et Galette.**

Date retenue pour les vœux : 19 janvier 2024 à 18h00.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Fin de séance 21H15**